



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 2 octobre 2014

13822/14

CES 58

NOTE DE TRANSMISSION

origine:	M. Dirk WOUTERS, Représentant Permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne
date de réception:	29 septembre 2014
destinataire:	M. Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne

Objet:	Comité économique et social européen - Nomination d'un membre belge
--------	--

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre¹ de M. Dirk WOUTERS, Représentant Permanent, Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne.

¹ avec référence 20140922/00629 PVDV/cvdv



Représentation Permanente de la Belgique auprès
de l'Union Européenne
à **Bruxelles**

Rue de la Loi 61-63
1040 Bruxelles
Tel: +32 2 233 21 11
Fax: +32 2 231 10 75
Mail: dispatch.belgoeurop@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/belgoeuropfr

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE SGE14/10072	
Reçu le	29 -09- 2014
DEST. PRINC.	M. CLOOS
DEST. COPISTES	

Monsieur Uwe CORSEPIUS
Secrétaire général
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles

vos références	nos références	date
	20140922/00629 PVDV/cvdv à mentionner dans toute correspondance	22 -09- 2014

Objet : Nomination de Mme DEMELENNE au Comité économique et social européen

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous envoie ci-joint la lettre de démission que M. André MORDANT a adressée au Président du Comité économique et social européen.

Je vous saurais gré de bien vouloir lancer la procédure en vue de présenter Mme Anne DEMELENNE comme candidate pour remplacer M. Mordant au sein du Comité économique et social européen. Les coordonnées de l'intéressée sont les suivantes:

Mme Anne DEMELENNE
Secrétaire générale de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) et
Présidente de l'Interrégionale wallonne de la FGTB
Rue Haute, 42
1000 Bruxelles

Date de naissance: 17 Octobre 1957

Vous trouverez le CV de Mme Demelenne en annexe.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Dirk Wouters
Représentant Permanent

Annexe: 2

Copie à : M. Henri Malosse, Président du Comité économique et social européen